



**Béatrice Pastre-Belda**

[beatrice.belda@umontpellier.fr](mailto:beatrice.belda@umontpellier.fr)

*Fonction actuelle* : **Maître de Conférences de Droit Public HDR**

*Etablissement d'affectation* : **Université de Montpellier, Faculté de droit et de science politique**

# CURRICULUM VITAE

## **I – Diplômes, titres et distinction**

### **2020 : Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)**

- Jury : - Mme Delphine COSTA, Professeur des universités  
- Mme Muriel GIACOPELLI, Professeur des universités (rapporteur)  
- Mr Gérard GONZALEZ, Professeur des universités  
- Mr Jean-Manuel LARRALDE, Professeur des universités (rapporteur)  
- Mr David SZYMCZAK, Professeur des universités (rapporteur)  
- Mr Frédéric SUDRE, Professeur émérite (Président du jury)

### **2008 : Qualification aux fonctions de Maître de conférences**

### **2008 : Prix de Thèse de la Faculté de Droit, Université Montpellier I**

### **2004-2007 : Doctorat de Droit public à l'Université Montpellier I**

Titre : *Les droits de l'homme des personnes privées de liberté. Contribution à l'étude du pouvoir normatif de la Cour européenne des droits de l'homme*

Date et lieu de soutenance : 31 octobre 2007, Faculté de Droit, Université Montpellier I

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Frédéric SUDRE

- Jury : - Monsieur le Professeur Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA (Rapporteur)  
- Madame le Professeur Marie-Joëlle REDOR-FICHOT (Rapporteur)  
- Madame le Juge Françoise TULKENS  
- Monsieur le Professeur Michel LEVINET (Président du jury)  
- Monsieur le Professeur Frédéric SUDRE

Mention : Très honorable avec les félicitations du jury ; proposition de la thèse pour une subvention en vue d'une publication et pour concourir en vue d'un prix de thèse.

**2003-2004 : D.E.A. de Droit Communautaire et Européen** à l'Université Montpellier I. Major. Mention Bien. Mémoire sous la direction de Monsieur le Professeur F. SUDRE, *Les obligations positives de nature procédurale dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.*

**2002-2003 : D.E.A. de Droit Public Général** à l'Université Montpellier I. Mention Bien. Mémoire sous la direction de Monsieur le Professeur F. SUDRE, *Le ministère public et l'article 6 §1 de la Convention européenne des droits de l'homme.*

**2001-2002 : Maîtrise de Droit Public** à l'Université Montpellier I. Mention Assez Bien.

## **II- Fonctions universitaires**

**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009 : Maître de conférences** à la Faculté de Droit, Université de Montpellier.

**2007-2009 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)** à la Faculté de Droit, Université Montpellier I (temps plein).

**2004-2007 : Allocataire de recherche - vacataire** à la Faculté de Droit de l'Université Montpellier I.

## **III- Fonctions administratives**

**Décembre 2016 à décembre 2019 : Vice-présidence du Conseil d'administration** de la Communauté d'Universités et d'Etablissements Languedoc-Roussillon Universités (COMUE-LRU).

## ACTIVITES DE RECHERCHE

### LISTE DES TRAVAUX

#### A- Ouvrages

*Les droits de l'homme des personnes privées de liberté. Contribution à l'étude du pouvoir normatif de la Cour EDH*, Bruylant, 2010, coll. « Droit de la Convention EDH », n°1.

*Droit européen et international des droits de l'homme*, F. Sudre, L. Milano, B. Pastre-Belda, A. Schahmanèche, PUF, 16<sup>ème</sup> éd., 2023.

#### B- Mémoires de D.E.A.

- *Les obligations positives de nature procédurale dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, mémoire de D.E.A. de Droit Communautaire et Européen, sous la direction du Professeur F. SUDRE, dactylographié, soutenu en septembre 2004, 152 pages. Résumé publié in « Recherches et Travaux, Mélanges DEA, Faculté de Droit de Montpellier », *Cahiers de l'Ecole doctorale*, Université Montpellier I, n° 5, Mai 2006, pp. 25-47.

- *Le ministère public et l'article 6 §1 de la Convention européenne des droits de l'homme*, mémoire de D.E.A. de Droit Public Général, sous la direction du Professeur F. SUDRE, dactylographié, soutenu en septembre 2003, 117 pages.

#### C- Articles

- *La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, « Dossier Le droit des étrangers » in *Titre VII - Les Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 6, avril 2021.

- *Conditions indignes de détention et recours effectifs : quelles évolutions du droit français ?* in « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (2020) », L. Milano et H. Surrel (dir.), *RDP*, mai 2021, pp. 857 et s.

- *Les techniques de protection des droits des personnes détenues mobilisées par la Cour européenne des droits de l'homme*, in *Projet multimédia : « Les 20 ans du droit pénitentiaire »*, <https://20.europeanprisonlaw.info/library/techniques-ecthr/>

- *L'éloignement des étrangers : les infléchissements remarquables de la Cour européenne des droits de l'homme*, in « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (2019) », L. Milano et H. Surrel (dir.), *RDP*, 2020, pp. 834 et s.

- *La notion de réinsertion des personnes détenues dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, *R.T.D.H.*, 2020, n° 122, pp. 27 et s.

- *La protection des droits fondamentaux de la personne privée de liberté, quelles évolutions dans la jurisprudence européenne ?*, *R.T.D.H.*, 119/2019, pp. 599 et s.
- *L'ambivalence du rapport de la Cour européenne des droits de l'homme à la soft law européenne pénitentiaire*, in *Mélanges en l'honneur de F. Sudre*, « Les droits de l'homme à la croisée des droits », LexisNexis, 2018, spéc. pp. 537 et s.
- *Le traitement des personnes détenues à l'aune de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme*, Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (2016) sous forme d'article, F. Sudre (dir.), *Revue de Droit Public*, 2017, pp. 805 et s.
- *La femme dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, *R.T.D.H.*, n° 110/2017, pp. 265 et s.
- *La protection à géométrie variable de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme*, *R.T.D.H.*, 107/2016, pp. 591- 616.
- *Et si la Cour européenne des droits de l'homme renonçait à l'interprétation consensuelle ?*, *R.T.D.H.*, 101/2015, pp. 89-113.
- *Le double jeu de la Cour européenne des droits de l'homme sur le droit équivoque de disposer de sa vie*, *Revue Droit et Santé*, n°68, 2015, pp. 766-777.
- *La Cour européenne des droits de l'homme, entre promotion de la subsidiarité et protection effective des droits*, *R.T.D.H.*, 94/2013, pp. 33-55.
- *De l'indépendance des garanties conventionnelles au sein du droit européen des droits de l'homme*, in « Indépendance(s) », Etudes offertes au Professeur J.-L. Autin, Volume 2, Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier, coll. Mélanges, 2012, pp. 1099-1111.
- *L'effectivité des garanties procédurales de l'occupant sans titre du domaine public*, *A.J.D.A.*, 2011, pp. 2325-2332.
- *La généralisation de la technique prétorienne des obligations positives*, *Annuaire de Droit européen*, 2009, pp. 633 et s.
- *L'innovante protection des droits du détenu élaborée par le juge européen des droits de l'homme*, *A.J.D.A.*, n° 8/2009, pp. 406-412.
- *Le principe de la légalité des délits et des peines en droit de la Convention EDH à l'épreuve de l'interprétation du droit international pénal et humanitaire*, *Annuaire de Droit européen*, 2008, pp. 913 et s.
- *Faut-il généraliser le recours administratif préalable obligatoire ?*, *R.D.P.*, n°6-2008, pp. 1483-1510.
- *L'évolution de la clause de non-discrimination, une illustration du dynamisme de l'activité interprétative de la Cour européenne des droits de l'homme*, *Annuaire de Droit européen*, 2007, pp. 801-821.

## **D- Contributions à des ouvrages collectifs**

- *Les droits de l'homme et la garantie du droit à la santé*, in « Les droits de l'homme face aux risques pour l'humanité », C. BOITEUX-PICHERAL (dir.), *LexisNexis*, 2022, pp. 163 et s.
- *La dimension responsabilisante de la vulnérabilité dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, in C. Boiteux-Picheral (dir.), *La vulnérabilité en droit européen des droits de l'homme*, Anthémis, 2019, coll. « Droit et Justice », pp. 161 et s.
- *L'utilisation équivoque du contrôle de conventionnalité*, in « Question prioritaire de constitutionnalité et droit européen des droits de l'homme. Entre autonomie et convergence », R. Tinière (dir.), Nemesis-Anthémis, 2017, coll. « Droit et Justice », n° 115, pp. 115 et s.
- *La subsidiarité neutralisée par la singularité des droits*, in « La subsidiarité conventionnelle en question » G. Gonzalez (dir.), Nemesis-Anthémis, 2016, coll. Droit et Justice, n°114, pp. 18-34.
- *La protection de la dignité de la personne détenue développée par la Cour européenne des droits de l'homme*, in « Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté », E. Putman et M. Giacomelli (dir.), Mare et Martin, 2015, pp. 133-145.
- *Une réceptivité croissante aux jurisprudences européennes*, in « Dialogue des juges et européanisation du droit administratif », C. Picheral (dir.), *Cahier de l'I.D.E.D.H.*, n°13, 2012, pp. 185-187 et pp. 216-278.
- *Pluralisme et relativisme des valeurs*, in « Pluralisme et juges européens des droits de l'homme », M. Levinet (dir.), Bruylant-Nemesis, 2010, coll. Droit et Justice n°91, pp. 255-276.
- *Les faux-semblants du dialogue des juges*, in « Le dialogue des juges », *Cahiers de l'IDEDH* 2007, n° 11, Université Montpellier I, Faculté de Droit, pp. 223-247.

## **E- Communications**

- *L'ambivalence du rôle de la Cour de justice de l'Union européenne dans la protection des droits fondamentaux*, in « L'Union européenne et la paix: quelles avancées vers une fédération européenne ? », L. Potvin-Solis (dir.), Colloque Caen 2019, à paraître.
- *Personnes privées de liberté et crise pandémique*, in « Vulnérabilités et crise pandémique. Enjeux juridiques et éthiques », C. Ruet (dir.), *Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie*, 2023, pp. 135-152.
- *L'action du Comité européen pour la prévention de la torture relative au droit de visite de la personne détenue*, in « Le droit aux visites des personnes détenues », S. Jacopin et J.-M. Larralde (dir.), L'Harmattan, coll. Criminologie, 2018, spéc. pp. 73 et s.
- *Les régimes de détention et la question de l'individualisation du parcours de détention*, in « Les droits de la personne détenue », S. Boussard (dir.), *Dalloz*, 2013, pp. 161-174.
- *Les techniques de protection des droits des détenus mobilisées par la Cour européenne des droits de l'homme*, in « Le droit des détenus. Sécurité ou réinsertion ? », A. Deflou (dir.), *Dalloz*, 2010, coll. Thèmes et commentaires, pp. 121-130.

## **F- Notes de jurisprudence et observations**

- **Obs. sous CEDH, 4 octobre 2022, n° 78017/17, *Mortier c/ Belgique*, L'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme autorise la dépénalisation conditionnelle de l'euthanasie active**, RDS, janv. 2023, n° 111.

- **Obs. sous CEDH, déc., 7 oct. 2021, *Zambrano c/ France*, n°41994/21, Occasion manquée d'apprécier la conventionnalité du dispositif du passe sanitaire**, *Revue Droit et Santé*, 2022, n° 105, act. n° 6-2.

- **Obs. sous l'arrêt de la CEDH, 31 janvier 2020, *J.M.B. et autres c. France*, La surpopulation carcérale française enfin condamnée à Strasbourg**, JCP G, 2020, obs. 154.

- **Note sous l'arrêt de la CEDH, 1er octobre 2019, *Savran c. Danemark*, Renforcement par la Cour européenne des droits de l'homme de la protection de l'étranger malade sous le coup d'une mesure d'éloignement**, *Revue Droit et Santé*, janvier 2020, n°93, pp. 81-83.

- **Note sous la décision de la CEDH, 19 mars 2019, *Bonnemaison c. France*, Conformité au droit à un procès équitable d'une radiation de l'Ordre des médecins**, *Revue Droit et Santé*, juillet 2019, n°90, pp. 593 et s.

- **Note sous les arrêts de la CEDH, GC, 31 janvier 2019, *Roman c. Belgique* et 12 février 2019, *Boltan c. Turquie*, Une protection renforcée de la santé des personnes privées de liberté**, *Revue Droit et Santé*, mai 2019, n°89, pp. 437 et s.

- **Note sous l'arrêt de la CEDH, 28 février 2019, *Khan c. France*, Manquement de la France à son obligation de protection et de prise en charge d'un mineur isolé étranger**, *Revue Droit et Santé*, mai 2019, n°89, pp. 466 et s.

- **Note sous l'arrêt de la Cour EDH, 15 décembre 2015, *Lopes de Sousa Fernandes c. Portugal*, L'engagement de la responsabilité étatique pour négligence médicale facilité par la Cour européenne des droits de l'Homme**, *Revue Droit et Santé*, n° 70, 2016, pp. 254-259.

- **Note sous l'arrêt de la Cour EDH, 19 février 2015, *Helhal c. France*, La France condamnée par la Cour EDH pour défaut de soins à l'égard d'un détenu lourdement handicapé**, JCP-G, n° 16, 20 avril 2015, 481, pp. 782 et s.

- **Note sous les arrêts de la Cour de Cassation, Com., 2 février 2010, n° 09-14.821 et 09-13.795, Vers une protection enfin plus effective du contribuable lors des perquisitions fiscales ?**, JCP-G, n° 11, 15 mars 2010, n° 300, pp.546-549.

- **Note sous l'arrêt de la Cour EDH, 16 octobre 2008, *Renolde c. France*, L'Etat français condamné pour la première fois du fait du suicide d'un détenu**, JCP-G, n° 48, 26 novembre 2008, II-10196.

- **Note sous l'arrêt du Conseil d'Etat, sous-sections réunies, 24 mars 2006, *SA Martell et CO*, requête n° 257330, La présomption d'innocence, garantie par l'art. 6§2 CEDH, peut s'appliquer à la procédure administrative établissant une sanction fiscale**, JCP-G, n° 50, 12 décembre 2007, II-10206.

## **G - Chroniques de jurisprudence**

- *Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme* :

*RDP*, n° 3-2013, pp. 725 et s.

*RDP*, n° 3-2015, pp. 829 et s.

*RDP*, 2017 (sous forme d'article thématique ; cité *supra*).

*RDP*, 2020 (sous forme d'article thématique ; cité *supra*).

*RDP*, 2021 (sous forme d'article thématique ; cité *supra*).

- Depuis 2019, *Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, **JCP-G**, semestrielle.

- Depuis 2009, veille jurisprudentielle en droit européen des droits de l'homme, **JCP-G**.

<b>ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>
-------------------------------

### **Enseignements dispensés :**

#### **a) Licence 1 :**

- Relations internationales
- Institutions de l'Union européenne
- Organisations européennes
- Organisation juridictionnelle et Principes fondamentaux du procès

#### **b) Licence 3 :**

- Régime juridique des libertés fondamentales
- Droit international des droits de l'homme

#### **c) Master 1 :**

- Contentieux communautaire
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- Le régime européen de l'asile

#### **d) Master 2 :**

- Sanctions pénales et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme



- Les droits fondamentaux de la personne détenue
- Le droit à la protection de la santé dans le droit de la Convention EDH
- Juge national et Convention européenne des droits de l'homme
- Le droit à la liberté et à la sûreté
- Les origines de la Politique étrangère et de sécurité commune
- Droits européens et conflits armés
- Contentieux européen
- L'espace de Liberté, de Sécurité et de Justice : aspects historiques et théoriques